BULLETIN DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE
DES DEUX-SEVRES

N° 51. juin 2011

Zoom

SUR LE DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

SOMMAIRE

Edito *p 1*

Le mot de la directrice *p 2*
Infos pratiques, annonces *p 2*

En direct du conseil *p 3*
Nouvelle Campagne APF *p 3*

Vie associative : *p 4-5*
- Congrès APF
- ARS - Conférence territoires
- Journées territoriales de l'accessibilité
- Services accessibles

Dossier du semestre :
« L'APF : mode d'emploi en Deux-Sèvres » *p 6-7*

Retour sur : *p 8*
- Sensibilisation au handicap
- Championnat de France
- Un ours Outre–Manche

A venir : *p 9*
- Repas de Noël
- Journée d'information SEP
- Salon de l'habitat

L'APF dans le département *p 10*
- Foyer G.Bordier
- SESSD

Gros plan sur :
« Du sport pour tous » *p 11*

Handijeux internationaux, interlocuteurs, bulletin d'adhésion *p 12*

On dit l'APF ou les APF ?

Comme vous le savez, l'APF est à la fois un mouvement de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et aussi une association qui gère des établissements, services et entreprises adaptés.

Le dossier de ce numéro porte sur l'établissement et les services APF en Deux-Sèvres. Si par le passé, ils étaient intégrés dans le budget de la délégation départementale, aujourd'hui, chaque établissement ou service dispose de son propre budget et de son propre fonctionnement. Depuis la loi de 2005, on y a accès sur orientation de la MDPH, le guichet unique.

La délégation départementale garde ses missions d'accueil, d'écoute, de conseil et son offre d'activités, de rencontres et loisirs. Le soutien financier des collectivités se réduit comme peau de chagrin. Pour assurer son financement, la délégation doit mener des opérations ressources en complément des cotisations et des dons. C'est à ce prix que le conseil départemental garde son entière indépendance pour défendre et représenter les personnes en situation de handicap.

Le conseil départemental est en premier lieu à l'écoute des personnes. Il réfléchit avec des professionnels aux moyens de répondre aux besoins exprimés et défend la plus-value des services apportés auprès des financeurs (ARS, Conseil Général…). La journée du 6 octobre (voir page 7) sera l'illustration de ce travail du conseil.

Chacun a un rôle bien identifié mais il n'en reste pas moins que c'est l'action en commun qui prévaut. Même si on entend dire parfois « les APF » (services, établissement, délégation, conseil) il y a bien une seule et unique

Association des Paralysés de France.

A bientôt !

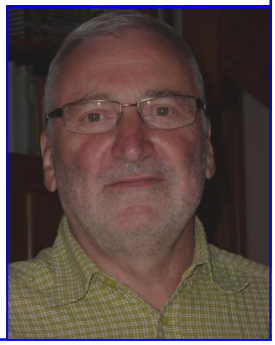

Marc Fleury
Représentant Départemental

Association des Paralysés de France - Délégation des Deux-Sèvres
171 avenue de Nantes BP 8519 79025 Niort cedex 9
☎ 05 49 73 52 14 - 🖷 05 49 06 91 34
dd.79@apf.asso.fr - www.apf.asso.fr
http://dd79.blogs.apf.asso.fr

Le mot de la directrice

Allo, les APF ?!!!!!

Comme Marc Fleury l'évoque dans son édito, il n'est pas facile pour quelqu'un d'extérieur d'identifier facilement ce que fait l'APF et quels sont les services qu'elle propose, d'où ce numéro du zoom consacré à l'offre de service.

En effet, il y a bien une APF avec un siège social, un conseil d'administration. Seulement, au fil de l'histoire de notre association, de multiples acteurs et structures ont émergé répondant au plus près aux besoins exprimés.
Et là, çà devient plus nébuleux ! Qui fait quoi chez nous ?

Les délégations sont toujours à l'écoute des besoins individuels exprimés et tentent d'y répondre au mieux de leurs compétences. Des demandes individuelles, les délégations dégagent des problématiques plus globales, sociétales. A cette réponse collective des délégations, en parallèle, les services et établissements APF apportent aux personnes des réponses individuelles.

Au quotidien, la délégation des Deux-Sèvres, est confrontée à des témoignages de personnes en difficulté ; elles se heurtent aux barrières que la société, l'administration, les règlements s'ingénient à multiplier rendant leur vie au quotidien toujours plus compliquée.

J'ai en mémoire la situation très particulière de Mickaël qui se bat avec la CAF depuis la mise en place des déclarations trimestrielles de ressources. L'évolution de son handicap fait qu'il ne peut plus conduire et qu'il doit rémunérer une tierce personne pour l'accompagner à son travail. Depuis la déclaration trimestrielle et l'impossibilité de déduire ses frais réels, la situation ubuesque de Mickaël est qu'il va travailler pour payer l'auxiliaire de vie qui l'accompagne pour aller travailler !!!..

Faudra-t-il un jour s'excuser d'être handicapé !
C'est la question que Jean Marie Barbier a posé à Roselyne Bachelot-Narquin au congrès APF de Bordeaux.
Les délégations et les services sont là pour que l'on ai jamais à se poser ce type de question, du moins espérons-le.

Maryse Ouvrard

➲ Wanted : testeurs de coffres

Vous êtes en situation de handicap, vous conduisez et constatez qu'il n'est pas facile de ranger son fauteuil…
Les élèves de la section Carrosserie du lycée Paul Guérin de Niort ont besoin de votre expérience pour travailler sur deux projets de conception de robots pour ranger un fauteuil dans un coffre. Le premier pour stocker le fauteuil dans un coffre de toit et l'autre dans le coffre de la voiture. Ils sont actuellement dans une démarche de réflexion pour repérer les besoins des personnes avant la conception.
Si vous possédez déjà ce type de matériel, vous pouvez transmettre quelques conseils pour leur permettre de réaliser un travail au plus proche de la réalité. Si vous n'êtes pas encore équipé, c'est peut être le moment !
Merci de nous contacter à la délégation.

➲ A la recherche d'un job ?

Le Siège Social de la Macif vient de nous faire part d'offres d'emploi en CDI et CDD à pourvoir sur Niort.

Cette démarche de la Macif auprès des organismes et associations oeuvrant pour l'intégration des personnes handicapées dans la société correspond à une volonté de promouvoir et de faciliter l'accès des travailleurs handicapés à l'emploi.

Les offres d'emploi de la Macif concernent des postes d'organisateur, chef de projet, gestionnaire d'assurance, gestionnaire de sinistre…
Elles sont disponibles à la délégation. Nous pouvons également vous les adresser par mail sur simple demande.

➲ Infos pratiques

Un service qui peut être utile aux personnes en situation de handicap

La société Lilial, créée par d'anciens responsables de l'APF, propose un service de livraison à domicile ou sur le lieu de vacances des produits médicaux.
Ces produits sont pris en charge au prix Sécurité Sociale ou à des prix attractifs pour les produits de soin ou d'hygiène non remboursés. La livraison est gratuite.

Pour toute information complémentaire :
N° vert : 0800 880 554 ou www.lilial.fr

Parents handis Pas à Pas…

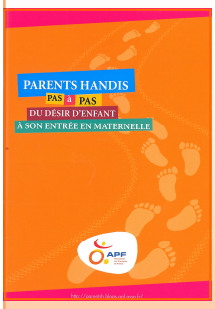

Fruit de l'expérience de chaque membre du Groupe Parents Handis de l'APF, le **livret « Parents Handis Pas à Pas Du désir d'enfant à son entrée en maternelle »** illustre, à travers de nombreuses situations et questionnements, le cheminement du désir d'enfant à son arrivée dans une famille dont l'un ou les deux parents est/sont en situation de handicap.

Il peut constituer un outil pour les futurs parents et jeunes parents, mais aussi pour les professionnels qui les accompagnent.

Ce guide est disponible à la délégation. N'hésitez pas à nous le demander.

Il est toujours possible de contacter les élus du conseil, d'envoyer un mail (cd.79@apf.asso.fr), de joindre un élu par téléphone, de le rencontrer à la délégation, de demander une visite à domicile.

Le conseil départemental

Les problèmes de santé des uns et des autres ont empêché bien souvent le conseil d'être au complet. Ces problèmes posent des cas de conscience aux élus qui ne se sentent plus en mesure d'assumer les responsabilités qui leur ont été confiées. Ainsi Florence a souhaité démissionner. Malgré ces difficultés, indépendantes de notre bonne volonté, nous avons gardé le même rythme de réunions pour coller à la réalité et assurons les représentations dans la mesure de nos moyens.

Conférence débat sur le 5ème risque

Les portes paroles de l'APF (à gauche) face aux élus (à droite)

Cette rencontre, préparée depuis plusieurs mois, fut un succès pour nous. Si Mme la Préfète et MM les sénateurs ont décliné l'invitation, les députés D. Batho, J. Grellier , JM. Morisset , le président du Conseil Général E. Gautier, le vice-président J. Misbert ont assisté à cette rencontre. Mme Gaillard s'est excusée de son indisponibilité.

Après les témoignages de Rose, Hervé, Patricia et Patrice, Isabelle a formidablement mené le débat et les échanges furent très intéressants. Patrice Tripoteau, conseiller technique national de l'APF et Sylvaine Seré de Rivière, directrice adjointe de la communication à l'APF nous ont fait profiter de leurs compétences et de leur soutien. Par la suite, Delphine Batho a relayé nos préoccupations et posé une question écrite au gouvernement sur le thème de la dépendance.

Charte service d'aide à la personne

Le collectif d'aide à la personne a signé une charte portant sur la qualité du service rendu, la reconnaissance de la dignité de la personne et l'accessibilité aux services, tant sur le plan physique que financier ou géographique. Nous avons accompagné cette démarche. Il nous a semblé important d'insister sur le fait que le service rendu devait être le même sur l'ensemble du département quelque soit le lieu de résidence.

Ce collectif regroupe l'Aide à domicile créchoise, Aafp/csf, ACAD de l'Autize, ADMR 79 , A Domicile 79, L'Auxilliaire au quotidien, Familles Rurales, Proxim'services et l'UDAF.

Comité d'entente départemental et comité d'entente régional

Les réunions continuent au sein du comité d'entente départemental et régional. Si la participation à l'élaboration du projet régional de santé constitue l'essentiel de nos travaux, les autres domaines ne sont pas oubliés. Le comité d'entente a confié à Marc Fleury la mission d'animer un groupe accessibilité et nous continuons de travailler avec la DDT sur les suites des journées territoriales de l'accessibilité (voir page 5)

Evolution offre de service APF

La réflexion continue en interne et avec d'autres associations. Nous avons rencontré le Conseil Général et la déléguée territoriale de l'ARS. Un autre rendez-vous est pris pour évoquer la liste d'attente et le manque de places au niveau SAVS et SAMSAH.

Pour le conseil départemental
Marc Fleury et Patrice Pain

CHERS
PARLEMENTAIRES
ET PROMOTEURS
IMMOBILIERS,
MERCI.
Une proposition de loi revenant sur un acquis fondamental pour les personnes en situation de handicap, l'obligation d'accessibilité, vient d'être votée en première lecture au parlement. La loi handicap de 2005 constituait sur ce point un progrès de société en prévoyant notamment que tous les bâtiments neufs doivent être accessibles à tous. Aujourd'hui et malgré de vives protestations, les lobbies de l'immobilier et de l'hôtellerie ont obtenu de certains parlementaires la possibilité de déroger à ce principe: ce qui constitue un grave recul social et une entrave évidente à la liberté de circuler des personnes à mobilité réduite. L'APF appelle à une mobilisation générale et à la signature d'une pétition en ligne pour soutenir un amendement rejetant les dérogations en intégrant le principe de conception universelle, en seconde lecture de cette loi.
Signez la pétition sur www.desbatonsdanslesroues.org
APF
Association des Paralysés de France

Lancement d'une nouvelle campagne APF sur l'accessibilité : Des bâtons dans les roues !

L'APF appelle à résister à une proposition de loi qui déroge à la liberté de circuler ! Suite aux dérogations dans le cadre bâti neuf, l'APF lance une campagne pour dire « Oui à la conception universelle ! Non aux dérogations ! ».

La proposition de loi Paul Blanc revient sur un acquis fondamental pour les personnes en situation de handicap : l'obligation d'accessibilité. Malgré de vives protestations, les lobbies de l'immobilier et de l'hôtellerie ont obtenu de certains parlementaires la possibilité de déroger à ce principe. Cette mesure constitue un grave recul social et une entrave évidente à la liberté de circuler.

Nous avons besoin de la mobilisation de tous pour être entendus !

Signez la pétition, faites-la signer et faites connaître cette campagne autour de vous sur le blog dédié : www.desbatonsdanslesroues.org

➲ Congrès national APF

Le 41ème Congrès APF s'est tenu à Bordeaux du 4 au 6 mai dernier.

Représentant les Deux-Sèvres, Céline Aubin, Hubert Jolivet, Christine et Hervé Le Breton, Marie-Madeleine Bourleyre et Maryse Ouvrard ont participé à trois jours riches d'échanges, de rencontres et de travail.

Jean-Marie Barbier, le président de l'APF a ouvert ce congrès en revenant sur « Le Plaidoyer APF pour une société ouverte à tous ». Il a ensuite expliqué la notion d'inclusion. En opposition au modèle français de l'intégration, l'inclusion, notion née dans les pays anglo-saxons, propose que la société s'adapte à tous ses citoyens, et non l'inverse.

Après une soirée festive, le second jour du Congrès a vu la tenue de 110 « ateliers-ruches », des groupes de travail de dix personnes réfléchissant à des thèmes communs.

Il a été question des **projets de l'APF pour 2012**. 2012 sera une année électorale. Militant pour une société ouverte à tous, l'APF défendra « douze engagements pour 2012 » et interpellera les candidats aux présidentielles sur ce thème. Ils se déclineront autour de la devise de la République :

- liberté : un environnement sans obstacle pour tous,
- égalité : une vie sociale et citoyenne pour tous,
- fraternité : une solidarité pour tous et avec tous.

L'autre grand « chantier » de l'année à venir sera le **projet associatif « Bouge les lignes »**. Il s'agira de militer pour une société inclusive, pour une renforcement des acteurs de la société civile dans le champ politique, social, économique et culturel, pour une gouvernance associative plus participative et plus démocratique et pour une offre de services au plus près des personnes et de leurs besoins.

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des solidarités et de la cohésion sociale, a assisté à la troisième et dernière journée du Congrès. Interpellée par J-M Barbier sur les sujets récurrents qui préoccupent l'APF (compensation, éducation, ressources, PCH, aide à domicile …), comme on s'y attendait, elle n'a rien eu de nouveau à répondre, le gouvernement campant sur ses positions sur tous ces thèmes.

Ces trois jours de congrès ont été intenses et enrichissants. Ils ont permis de définir des axes de travail nouveaux et ambitieux pour l'année à venir.

De quoi oublier fatigue et petites mésaventures qui ont accompagné ce congrès bordelais.

D'après le témoignage de C. Aubin, H. Jolivet, C. et H. Le Breton

➲ ARS conférence territoires

Ce sujet de l'organisation de la toute nouvelle agence régionale de santé mise en place dans le cadre de la loi Hôpital Patient Santé Territoire, a déjà été abordé dans plusieurs numéros du zoom. Retour sur les derniers épisodes :

Sur la conférence de territoire : Le diagnostic de territoire est terminé. Il a été réalisé à partir des six groupes de travail préconisés (handicap, vieillesse, périnatalité, cancers et maladies rares, santé mentale, prévention environnement). Des actions sont proposées face aux points faibles énoncés. Le Schéma Régional d'Organisation Sanitaire hospitalier a été présenté en conférence de territoire fin juin pour une validation début juillet.

Sur la conférence régionale de santé et d'autonomie : si elle ne s'est réunie qu'à deux reprises, il est à noter qu'un travail important se réalise dans les commissions. La commission médico-sociale travaille actuellement sur le schéma médico-social.

C'est une « grosse machine » qui se met en route et de nombreux interlocuteurs doivent apprendre à travailler ensemble. Si actuellement, nous sommes satisfaits de l'écoute et l'attention que l'on nous accorde, il est important de ne pas s'endormir sur cette satisfaction et s'assurer que nos paroles et attentes seront traduites de réalisations concrètes.

Maryse Ouvrard

➲ Journées Territoriales de lôAccessibilité : la suite

Une collaboration renforcée

L'organisation des journées territoriales de l'accessibilité a été saluée comme un point d'étape nécessaire et instructif. En Deux-Sèvres, tous les partenaires réunis souhaitent poursuivre leur collaboration sur cette dynamique pour valoriser les démarches engagées et multiplier les actions en faveur de l'accessibilité.

Les journées territoriales de l'accessibilité ont eu lieu en septembre 2010. Comme une « grand'messe », elles ont réuni tous les acteurs concernés par la mise en place de la loi de février 2005 et ont dressé l'état des lieux de ce qui est fait et de ce qu'il reste à faire.

Quelques mois après, nous constatons avec plaisir que les pistes de travail énoncées se sont concrétisées. Il ne s'agissait donc pas d'un simple effet d'annonce. A la DDT, une personne a été spécialement missionnée sur l'accessibilité. C'est déjà un engagement important. Une plaquette-bilan a été adressée à l'ensemble des élus du département accompagnée d'une lettre du Préfet confirmant les engagements de cette plaquette. Enfin, les techniciens de la DDT et les associations d'usagers, par le biais du Comité d'Entente Départemental, continuent de travailler régulièrement sur cette thématique.

Seconde étape après la diffusion de la plaquette, un travail ambitieux sur la mise en place d'un centre ressource départemental. Ce centre ressource a l'ambition de donner aux différents interlocuteurs la possibilité de venir chercher de l'information, partager des expériences, créer du lien et du réseau. C'est un travail très intéressant dans lequel nous trouvons toute notre place en tant qu'association représentant les usagers. Nous sommes en première ligne et très souvent sollicités par les personnes en situation de handicap mais également par les professionnels qui ne savent pas où trouver les renseignements pour mettre en place l'accessibilité. Ce centre ressource aura ainsi l'avantage de réunir les attentes des uns et des autres. Affaire à suivre !

Maryse Ouvrard

➲ Nouveaux services accessibles en pays thouarsais

Depuis 2009, le Syndicat du Pays Thouarsais travaille avec de nombreux partenaires (dont la région Poitou-Charentes et le département des Deux-Sèvres) pour développer l'accessibilité des activités sportives et de loisirs sur le Pays Thouarsais.

Base de loisirs de la Ballastière à St-Martin-de-Sanzay : aménagement d'un site de pêche avec aire de pique-nique.

La commune de St-Martin-de-Sanzay a installé deux pontons de pêche autour de l'étang de la Ballastière. Ces pontons sont en bois et ont une largeur de 1.55m. Le parking a été aménagé ainsi qu'une table de pique-nique. Enfin, les sanitaires situés à environ 200m des pontons de pêche ont été restaurés pour être accessibles.
La pêche est ouverte tous les jours.

Renseignements : Mairie de St-Martin-de-Sanzay :
05 49 67 72 92 - www.saint-martin-de-sanzay.fr

Piscine intercommunale de St-Varent accessible à tous

La communauté de communes du St-Varentais a réalisé des travaux à la piscine de St Varent pour la rendre accessible aux personnes en fauteuil roulant. Deux vestiaires, douche, wc , lavabo, et le pédiluve ont été restaurés. Un siège de mise à l'eau a été acheté et un fauteuil manuel est à disposition à l'entrée de la piscine pour accéder aux différents services.

Renseignements : Piscine de St-Varent au 05 49 67 61 48

Des modules tout chemin pour faciliter les promenades et sorties en milieu naturel

Depuis juin 2010, le syndicat du Pays Thouarsais met gratuitement à la disposition des personnes à mobilité réduite deux modules tout chemin (MTC). Ces MTC sont disponibles à l'office de tourisme du Pays Thouarsais (réservation conseillée et paiement d'une caution de 500 € qui est remise au retour du matériel).
Le MTC s'utilise uniquement sur les fauteuils manuels. Grâce à ce module, vous pouvez vous promener plus facilement sur les chemins et accompagner famille et amis lors de balades.
Un vélo adulte peut également tracter une personne en fauteuil roulant lorsque son fauteuil est équipé d'un MTC.
Attention, le MTC permet de faciliter les sorties en milieu naturel mais il ne permet pas de franchir tous les obstacles ; il convient donc de toujours être accompagné.

Renseignements : Office de tourisme du Pays Thouarsais :
05 49 66 17 65 - www.tourisme-pays-thouarsais.fr

Florence FOUCHER
Chargée de mission Tourisme Pays Thouarsais

➲ LôAPF : mode dœmploi en Deux-Sèvres !

L'APF est une association. A ce titre, elle défend les intérêts de ses adhérents selon une philosophie commune. Au delà, depuis sa création l'APF s'est efforcée de répondre aux besoins de ses adhérents et a donc été amenée à mettre en place des services. Ils ont beaucoup évolué depuis l'assistante sociale qui organisait des séjours dans les sanatorium, trouvait des places dans les hospices ou des aides financières pour les personnes handicapées. Aujourd'hui, chaque délégation dispose d'une offre de services variable et répondant autant que possible aux besoins de ses adhérents. En Deux-Sèvres, outre une délégation, l'APF gère le Foyer Gabrielle Bordier à Parthenay, propose les services du SESSD et du SAVS-SAMSAH. Nous vous proposons de mieux découvrir ce que cela recouvre exactement.

LA DÉLÉGATION

Josiane Bouquet *
Virginie Jourdin*

Avant toute chose, une délégation APF est un lieu de rencontre. On peut y exprimer ses envies, ses attentes et entrer en contact avec d'autres personnes, handicapées ou non, sensibilisées aux problématiques liées au handicap. Sortir de l'isolement et d'un quotidien parfois morne a été, et demeure, une demande forte de ceux qui s'adressent à la délégation.

La création du service vacances de l'APF : « APF Evasion » répond en partie à ce besoin. Chaque année des séjours de vacances en France et à l'étranger permettent aux personnes en situation de handicap de changer d'horizon.

Du besoin de contact et d'écoute a découlé la création de groupes de parole et de groupes d'expression qui viennent s'ajouter au service d'écoute national « APF Ecoute Info ».

La délégation offre aussi un service d'information juridique apte à faire valoir les droits de chacun quelles que soient les problématiques.

Enfin, la délégation est le relais dans les départements des revendications de l'APF notamment en ce qui concerne l'accessibilité ; à ce titre ses salariés, ses élus et adhérents siègent dans de nombreuses commissions techniques et n'hésitent pas à porter les revendications des personnes handicapées.

La délégation est un observatoire privilégié des besoins et attentes des personnes. C'est grâce à cela qu'elle peut agir au mieux auprès des pouvoirs publics (financements) et proposer des services au plus près des besoins exprimés par les personnes qui font appel à elle.

C'est le lieu privilégié de l'action associative de l'APF dans les départements.

LE FOYER GABRIELLE BORDIER

Implanté en plein coeur de Parthenay, le Foyer Gabrielle Bordier a été créé en 1972 par l'APF.

Il s'agissait alors de proposer aux personnes handicapées une alternative à « l'hospice », souvent seule solution pour celles dont les familles ne voulaient pas s'occuper.

L'an prochain, ce foyer qui accueille 75 résidents aura quarante ans. La structure qui reste remarquable par sa situation, par la place des résidents dans la gestion de l'établissement (ils sont acteurs et non simples usagers de la structure) et par son rayonnement sur la ville a cependant vieilli. Aujourd'hui, les chambres sont devenues trop petites et les demandes exprimées par les nouveaux résidents vont vers plus d'indépendance et un peu moins de collectif.

Ce sera d'ailleurs l'enjeu des prochaines années que de moderniser et d'étendre le Foyer en tentant de répondre au mieux aux attentes et besoins exprimées par les résidents . C'est en tout cas ce à quoi s'est attelé le nouveau directeur Lionel Cantet (voir page 10)

LE SESSD : SERVICE D'ÉDUCATION ET DE SOINS SPÉCIALISÉS À DOMICILE

Karine Bretaudeau*

Le SESSD des Deux-Sèvres est né en 2000. Le SESSD est un service dédié à l'accompagnement de enfants handicapés de zéro à vingt ans et de leurs familles. Il a fallu dix ans pour mener à bien le projet de sa création désirée par les parents d'enfants handicapés, le dossier achoppant plusieurs fois sur le problème de son financement, aujourd'hui pris en charge par l'Assurance Maladie.

Aujourd'hui, le SESSD suit et accompagne 44 enfants et leurs familles dans tout le département. Une équipe de dix personnes (médecin, kinésithérapeute, éducateur spécialisé, orthophoniste, assistante sociale ...) est au service d'un projet de vie global pour chacun des enfants suivi, un projet défini avec les parents, afin de permettre la meilleure intégration sociale de l'enfant.

Prenons l'exemple de Victor.
Il a trois ans et comme les enfants de son âge, il souhaite aller à l'école à la rentrée. Sauf que Victor ne marche pas et n'a pas encore de fauteuil roulant. Afin de permettre à Victor d'aller à l'école, le SESSD va proposer de la rééducation tant à domicile qu'à l'école et va organiser sa rentrée scolaire avec les aides techniques et humaines qui seront nécessaires .

Il s'agit de donner aux plus jeunes les moyens d'être acteurs de leur propre vie et de ne pas laisser les parents seuls face aux barrières qui compliquent encore et toujours la socialisation et l'éducation des jeunes handicapés.

Marie-Madeleine Bourleyre est la directrice du SESSD 79 depuis sa création. Même s'il est toujours difficile de trouver des professionnels, même si les barrières pour s'insérer dans la société sont dix fois plus hautes pour un jeune handicapé que pour un jeune valide, même si leur scolarisation est toujours précaire car liée entre autres, à la pérennisation des postes d'auxiliaires de vie scolaire, même si l'école reste plus un lieu d'apprentissage que de socialisation, malgré tout cela et tant d'autres difficultés, elle se bat pour ne pas laisser les parents seuls face au défi de permettre à leurs enfants de trouver une place affective et professionnelle dans la société.

Emilie qui travaille aujourd'hui chez un revendeur de matériel médical et s'est mariée, a bénéficié de l'accompagnement du SESSD ne vous dira pas autre chose.

LE SAVS-SAMSAH : SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE – SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPÉS

Marie-Laure Longeau *

Comme le SESSD, le SAVS-SAMSAH est né pour répondre aux besoins exprimés par les personnes auprès de la délégation. Ils ont été synthétisés dans une étude des besoins réalisée en 1997 en Deux-Sèvres. Il s'agit essentiellement d'accompagner la personne handicapée adulte (plus de 18 ans) dans son choix d'un projet de vie, quel qu'il soit, avec l'appui de professionnels qui pourront travailler avec elle à sa réalisation.

Là aussi, il a fallu présenter plusieurs fois le dossier de création de ces services avant de trouver un financement. Depuis 2006, le SAVS est financé par le Conseil Général des Deux-Sèvres, 4 CCAS et la MSA pour accompagner 50 personnes dans tout le département. Il offre un vaste éventail de prestations gratuites fournies après une rencontre avec la personne handicapée demandeuse. Ces prestations seront identifiées et mises en place après avoir défini un projet de vie global avec la personne et son entourage. Elles prendront en compte l'ensemble des aspects de ce projet de vie et feront ensuite l'objet d'un accompagnement pour leur mise en place.

Le SAMSAH a lui été créé en 2009. Son autorisation de financement ne porte que sur l'accompagnement de 15 personnes, uniquement sur le nord du département.

On peut contacter directement le SAVS-SAMSAH, mais son intervention ne sera effective qu'après avoir été déclenchée par la MDPH. Le SAMSAH reprend toutes les prestations du SAVS, mais assorties d'un volet médico-social. Il s'agit en quelque sorte d'une « médicalisation » du SAVS.

Les quinze places autorisées par le SAMSAH uniquement pour le nord Deux-Sèvres sont clairement insuffisantes : des demandes existent aussi en sud Deux-Sèvres.

Avec Marc Fleury, Françoise Russeil, directrice du SAVS-SAMSAH présente à nouveau ce dossier début juillet. Personne ne remettant en cause les besoins existants, une fois de plus, c'est le financement de ces services qui pose problème. Pourtant avec un budget annuel de fonctionnement de 400,000 euros pour le SAVS et de 200,000 euros pour le SAMSAH et des prix de journée de 25 euros pour du maintien à domicile avec le SAVS et de 52 euros pour le SAMSAH, on peut dire qu'on reste pour le moins dans des barèmes raisonnables.

C'est donc une fois de plus la question des politiques sociales qui se pose : quel prix est-on prêt à payer pour l'autonomie des personnes handicapées, sachant que dans notre société vieillissante, le prix de l'autonomie, ou de la dépendance, nous concernera tous à un moment donné.

Isabelle Drouillon

L'autonomie des personnes à domicile. Est-ce que les services présents actuellement sur le territoire rendent ce□e autonomie plus simple : rendez-vous le 6 octobre pour en parler ensemble

Ce dossier, consacré à l'offre de service APF dans le département, nous aide à mieux comprendre l'évolution de la prise en charge des enfants et adultes en situation de handicap par une association comme la nôtre, ainsi que la place et les missions des uns et des autres. Tous ont l'ambition d'apporter à chaque demande une réponse au plus près des besoins et attentes.

A partir de ce constat, le conseil départemental souhaite recueillir votre avis et faire un point d'étape sur l'évolution des réponses apportées aux besoins que vous avez pu exprimer.

Qu'avez-vous à dire sur l'évolution des services à domicile ? Ces services apportent-ils un mieux dans votre vie quotidienne ? Savez-vous toujours à quelle porte frapper pour avoir une réponse à vos questions ?

Rendez vous jeudi 6 octobre 2011 à 13h30 à Parthenay

Vos expériences, vos témoignages seront importants pour le conseil départemental.

Le 6 octobre prochain, nous vous proposons de dresser ensemble un état des lieux des situations que vous vivez. Cette rencontre permettra au conseil de travailler sur les actions à entreprendre pour faire « bouger les lignes ».
Le conseil vous rendra également compte de son activité 2010/2011.

Nous comptons sur votre présence et participation…

Le verre de l'amitié *(solide !!!)* sera servi à l'issue de cette journée.

* Les personnes qui ont le plaisir de vous accueillir dans chaque service

➲ Sensibilisation au handicap

« Pourquoi tu es handicapé ? » « Comment tu fais pour t'habiller ? » « Est-ce-que les autres se moquent de toi ? »… autant de questions récurrentes auxquelles des bénévoles ont répondu lors d'interventions dans les écoles en février et mars derniers.

Sainte-radegonde
Les écoliers se penchent sur le handicap

La 9ème édition de « Courir pour aimer la vie » a mis les enfants au cœur de la manifestation.

Avant la course, les enfants ont été invités à rencontrer des personnes en situation de handicap par le biais d'interventions dans leur école. Des équipes de bénévoles sont intervenues pour expliquer ce qu'est le handicap, ses différentes formes, les aides techniques possibles, l'accessibilité… et échanger avec eux sur leur quotidien. Un excellent moyen de montrer aux enfants que les personnes en situation de handicap aspirent aux mêmes envies, aux mêmes souhaits, au même mode de vie que les personnes valides et qu'il suffit de quelques adaptations pour y parvenir. Ces interventions, basées sur un nouveau kit de sensibilisation réalisé par notre siège national, ont pu se concrétiser grâce à une étudiante stagiaire à la délégation. Elle a préparé un scénario et mobilisé le réseau des bénévoles. En projetant un extrait de l'émission « C'est pas sorcier » consacrée au handicap et avec les explications de Fred et Jamy, le message passe tout de suite !

Ensuite, du 21 au 27 mars, les enfants ont été invités à rencontrer les coureurs valides et en situation de handicap lors de notre grande « semaine de sensibilisation ». Certains ont chaussé leurs baskets pour courir et d'autres se sont essayés à la pratique d'activités sportives adaptées (boccia, sarbacane, bi-athlon, course à l'aveugle…) dans les villes étapes grâce à un partenariat avec l'USEP et le comité départemental Handisport. Cerise sur le gâteau, les plus chanceux du secteur de Melle ont eu **la visite du camion « C'est pas Sorcier » et la rencontre de Fred et Jamy.**

En conclusion, des rencontres très enrichissantes pour tous, petits et grands, et une ***belle 10ème édition qui se profile !***

Virginie Jourdin

➲ Championnat de France Handisport

Du 10 au 12 juin dernier, la patinoire de Niort s'est transformée en un lieu de compétition pour les championnats de France de tennis de table Handisport. Un évènement majeur que nous ne pouvions pas manquer.

En tant qu'association défendant l'intégration des personnes en situation de handicap, nous avons trouvé toute notre place dans cette manifestation. Cette compétition sportive remarquable réunissait des participants, sportifs « comme tout le monde ». Compétiteurs, organisateurs, bénévoles… tous étaient rassemblés dans le même but et dans un esprit très convivial.

Nous avons donc contribué à l'organisation (colossale !) de ces championnats de France en apportant notre savoir-faire en terme de « logistique » et notre expertise pour les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. Des bénévoles se sont ainsi mobilisés pour assurer le transport des joueurs, la restauration, la préparation du site et la vente de billets de tombola. Merci à tous pour votre mobilisation.

L'APF et le CDH (Comité Départemental Handisport), multiplient leurs collaborations depuis quelques années. Des membres du comité se mobilisent fortement pour assurer la sensibilisation des enfants en proposant des activités de sports adaptés dans le cadre de « Courir pour aimer la vie ». Et de notre côté, nous essayons d'apporter un soutien leur permettant de mener à bien leurs actions.

Plus qu'un échange de bons procédés, une collaboration fructueuse !

Virginie Jourdin

➲ Un ours Outre-Manche

Chaque année, la traditionnelle **« Fête du sourire »** apporte son lot d'anecdotes amusantes.

Celle de mai dernier, n'a pas failli à la règle. En effet, j'ai fait une rencontre spontanée lors de la vente de gerberas dans un supermarché avec une charmante dame et ses deux petites filles venues d'Outre-Manche passer quelques jours de vacances dans un gîte des environs. Après m'avoir demandé le but de l'action et des renseignements sur l'association, elle me dit qu'elle est solidaire avec l'opération et a donc versé son obole. Alors je lui ai proposé le petit ours en peluche dans son costume de bain. Elle me remercia chaleureusement.

Et voilà comment un ours APF a franchi la Manche à la nage !

Michel Airault

Bilan de l'opération :
2550 € de bénéfices

➲ Repas de Noël

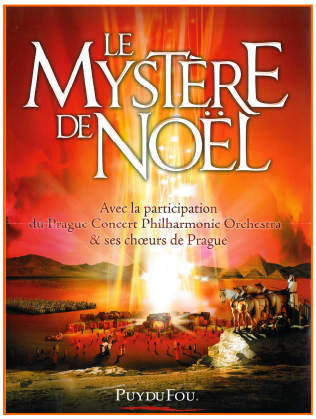

Cette année, nous vous proposons de vous plonger dans **« Le Mystère de Noël »…**

Pour la traditionnelle rencontre de fin d'année des adhérents, nous souhaitons vous faire profiter d'une journée exceptionnelle au Puy du Fou… Réservez d'ores et déjà cette date : samedi 10 décembre. Une invitation sera envoyée à l'ensemble des adhérents en septembre.

L'esprit de Noël sera au rendez-vous tout au long de cette journée : grand spectacle « Le Mystère de Noël » avec l'orchestre philarmonique de Prague suivi d'un déjeuner autour d'un menu de Noël. Possibilité de prolonger l'après-midi avec une balade dans le Bourg 1900 du Puy du Fou…
Alors vivement Noël !!!

Virginie Jourdin

➲ Salon de lôhabitat

Quatre clés pour ouvrir les portes du Salon de l'Habitat79 : le conseil, le choix, le professionnalisme et les services. La présentation de ces thèmes sur le site internet du salon évoque le savoir-faire, l'expertise et la reconnaissance dans l'activité des exposants (artisans, fabricants, constructeurs). Les 240 professionnels présents ont tous en commun une qualité de prestation fondée sur une expérience chevronnée et un engagement passionné pour leur métier.

Made in
salon habitat
14-15-16-17 OCTOBRE 2011 - NIORT PARC EXPOS
CONSEIL / CHOIX / PROFESSIONNALISME / SERVICE / www.habitat79.com

On ne demande qu'à y croire… sauf que lorsque l'on y ajoute la question du handicap et de l'accessibilité, tout semble devenir compliqué … problème de méconnaissance, de désintérêt d'un marché qui reste encore minoritaire.

Pourtant, petit à petit, le marché s'ouvre et des syndicats professionnels s'intéressent à cette clientèle aux besoins particuliers. C'est le cas de la CAPEB qui a mis en place un label Handibat et propose à ses artisans des formations spécifiques à l'accessibilité. C'est également le cas de la Fédération Française du Bâtiment qui propose le label « les pros de l'access ».
Ces initiatives doivent être saluées et encouragées ; à nous de prouver que la demande existe. Notre présence au Salon de l'Habitat veut porter ce message. Nous tiendrons un stand dans l'espace « Café-Conseil ». Avis aux amateurs, bénévoles bienvenus pour nous aider à tenir le stand.

Maryse Ouvrard

➲ Journée dônformation SEP

Quel qu'en soit l'origine ou la cause, la maladie bouleverses tous nos repères.
Nos projets, nos ambitions perdent de leur sens et le repli sur soi est souvent une tentation forte.
Cependant, il faut savoir se motiver pour combattre au quotidien la maladie. Tenter de l'apprivoiser en inventant un nouveau mode de vie conciliant les contraintes de la maladie avec ses aspirations personnelles.

C'est l'un des objectifs des groupes de parole SEP proposés depuis plusieurs années par la délégation et animés par des professionnels du SAVS.

Cette année, nous allons organiser un temps fort de rencontre. Nous avons contacté plusieurs spécialistes de la SEP, neurologues et médecins rééducateurs, pour faire un point sur l'avancée des connaissances sur la maladie et des traitements.

L'après-midi, nous proposerons quatre ateliers :

la gestion des troubles urinaires et sphinctériens ; la consultation et le suivi médical ; être aidant familial ; les répercussions socio-professionnelles.

Cette journée que nous voulons comme un temps fort, sera aussi un moyen de relancer le groupe de parole et lui donner un nouveau souffle en fonction des attentes que les participants pourront exprimer.

La journée SEP aura lieu à Niort le Samedi 5 novembre 2011

Sclérose en plaques, para-/tétraplégiques, IMC, maladies invalidantes…
Pour en parler ou juste en savoir plus
APF Écoute Infos
Écoute et soutien par téléphone
Informations pratiques sur Internet
NE RESTEZ PLUS SEUL FACE À VOS QUESTIONS
APF Écoute Infos
Association des Paralysés de France

➲ Une nouvelle tête au Foyer G.Bordier

Lionel Cantet

Depuis le 1er janvier, Lionel Cantet est le directeur du Foyer G. Bordier. Il a accepté pour le Zoom de faire son auto-portrait et de faire part de ses projets. Nous lui laissons la parole.

Niortais d'origine, j'ai une formation initiale d'éducateur spécialisé, puis j'ai fait une fac de biologie et de géologie. Au départ, je travaillais dans un IM Pro où je m'occupais plutôt des loisirs. Puis j'ai suivi une formation de menuisier afin de pouvoir apprendre un métier aux personnes que je suivais. Aujourd'hui, je suis titulaire du C.A.F.D.E.S.

Dix ans durant, j'ai dirigé un Centre d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS) à Bordeaux. Puis, de 2005 à 2007, j'ai été à la tête de l'association des Genêts qui compte deux établissements, celui de Niort de celui de Châtillon-sur-Thouet. Changeant d'association, j'ai intégré les rangs de l'Association des Paralysés de France (APF) en étant, trois ans et demi durant, directeur de deux centres APF dans les Hautes-Pyrénées, un Foyer d'Accueil Médicalisé et un Foyer d'hébergement.

Depuis le début de l'année, je succède à Michel MAGUIS à Parthenay.
N'ayant pas beaucoup travaillé étant jeune, j'ai encore devant mois une bonne dizaine d'années professionnelles . Agé de 57 ans, je m'inscris donc dans la durée à ce poste.

Les premiers mois de travail au Foyer Gabrielle Bordier m'ont permis de prendre connaissance des résidents et des professionnels au sein d'une belle structure. Il y a une très belle démocratie interne, c'est prégnant. Les gens sont extrêmement attachés au lieu, de qualité. Et il y a une forte identité Bordier, même à l'extérieur.

Situé près du centre ville, le site paraît idéal, quasi au cœur de la cité. L'implantation est remarquable : les résidents peuvent se rendre en ville par le cheminement, et la ville elle-même a été aménagée pour les personnes à mobilité réduite. C'est un atout énorme.

En s'appuyant sur ces atouts, il convient maintenant d'imaginer le projet d'évolution du Foyer, en tenant compte de différents éléments :

Les chambres actuelles sont trop petites (environ 13 m²) et ne sont pas équipées de sanitaires et salle de bain individuels. Une reconfiguration de l'ensemble des bâtiments (une extension du bâtiment principal vers les terrains de tennis proches reste envisagée). Elle doit tenir compte des aspirations et des besoins des personnes accueillies aujourd'hui et de celle qui le seront demain : culture d'habitat collectif pour certains, mode d'habitat plus indépendant pour d'autres.

Ce dossier devient donc, dès à présent, prioritaire pour le Foyer et l'Association.

Lionel Cantet
Directeur Foyer G.Bordier

➲ Que font les éducateurs spécialisés dans les SESSD ?

En Deux-Sèvres, nous sommes trois éducateurs repartis sur deux services (pour Niort : Anne Sophie Chottin et Guillaume Dayan; pour Bressuire, Guillaume Motard).

Nous accompagnons les enfants sur leurs lieux de vie. Nous nous déplaçons à domicile mais également sur les lieux qu'ils fréquentent : école, centre de loisir, garderie, association sportive, etc,… . Nous pouvons être présents lors des différentes activités proposées quand l'enfant ne peut pas le faire sans accompagnement ou lorsque l'équipe sur place à besoin d'être aidée dans la mise en place d'aménagements spécifiques.

A.S. Cho n et G. Dayan à Niort

Au travers de ces activités, nous pouvons encourager l'enfant à aller plus loin dans la réalisation de ses désirs et ses envies en les conciliant aux réalités de son handicap. ce travail est aussi vrai pour les parents.

Nous sommes aussi force de proposition dans la recherche d'activités de loisirs (ex : aller voir un match de foot, aller à un concert,…). Il nous apparaît important d'amener les enfants à développer des notions de plaisir et d'envie.

Nous organisons également des camps qui réunissent les enfants accompagnés par le SESSD et scolarisés en milieu ordinaire. Nous travaillons aussi sur des projets comme les groupes de parole encadrés par des professionnels du service.

Un éducateur ne travaille pas seul, il est membre d'une équipe pluridisciplinaire. Un ensemble de compétence au service d'un projet de vie pour chacun des enfants suivis.

Guillaume Dayan et Anne Sophie Chottin
Educateurs spécialisés au SESSD

➲ Du sport pour tous

On nous le dit et on nous le répète sur tous les tons : faites du sport !

Que l'on soit handicapé ou valide, l'injonction vaut pour tous.
On ne parle pas ici de performance, mais de pratique sportive, quel que soit son niveau, quelles que soient ses motivations, quelles que soient ses performances.

Les personnes en situation de handicap ont un corps, comme tout le monde. Faire du sport c'est d'abord se réapproprier ce corps, le redécouvrir, voire même trouver un moyen de se réconcilier avec lui, au delà de la souffrance.

L'important dans la pratique sportive, c'est le plaisir que l'on prend à s'exercer, à être acteur de sa vie. Au delà, le sport est un facteur important d'intégration sociale. L'association ou le club de sport, c'est d'abord un espace social, un lieu de convivialité , un moyen de s'ouvrir au monde.

Depuis quelques années déjà, le comité olympique et sportif des Deux-Sèvres s'est engagé dans une démarche pour l'accessibilité de personnes handicapées au sport en sensibilisant les dirigeants de clubs sportifs du département. En effet, de plus en plus, les clubs sportifs jouent la « mixité » : on trouve ainsi des personnes handicapées dans les clubs « valides » et des valides dans les clubs « handicapés ».
Il existe un guide recensant les clubs sportifs « accessibles » en Deux-Sèvres. Ils sont plus nombreux qu'on pourrait le penser. Parmi les disciplines proposées* on peut citer l'équitation, l'escrime, le twirling baton, le golf et même le parachutisme !

Le comité Handisport 79 propose pour sa part des activités plus « spécifiques » comme le foot-fauteuil, le tennis de table, la plongée sous-marine ou la boccia .
Toutes ces activités sont présentées à l'occasion d'une Journée découverte du sport pour personnes en situation de handicap. Elle a eu lieu en mai dernier à St-Maixent et aura lieu en 2012 à Celles-sur-Belle.

D'ici là, et pourquoi pas dès la rentrée, on peut tout de même se mettre au sport.
Solène Barraud ** agent de développement pour le comité handisport 79 peut vous aider à choisir votre activité et, pourquoi pas, peut même vous aider à la créer.
Ne perdez pas non plus l'encarté distribué en même temps que ce Zoom : toutes les activités proposées à la rentrée par l'APF y sont répertoriées.

Sachez enfin que les Deux-Sèvres comptent de grands sportifs handisport : Pascal Verger et Jean Philippe Robin ont été plusieurs fois médaillés olympiques en tennis de table, Sébastien Bichon également en cyclisme, Joël Druet a été plusieurs fois champion de France de tennis de table et à Niort la jeune nageuse Julie Rousseau du cercle des nageurs de Niort, cinquième au Championnat de France Sénior sur 100m nage libre ...

Alors, futurs champions ou simplement pratiquant épanoui d'une discipline qui vous plait, sportez-vous bien !

** Toutes les disciplines ne sont pas accessibles à toutes les formes de handicap. Le site (non réactualisé) du CDOS 79 où trouver le guide des disciplines sportives accessibles en Deux-Sèvres : www.sportsloisirshandi79.com .*

*** Coordonnées du Comité Départemental Handisport :*
05 49 32 30 65 - cd79@handisport.org

Isabelle Drouillon et Patrice Pain

➲ Les sigles

C'est un constat, nous sommes envahis dans notre vie quotidienne de tous ces sigles, aussi, pour éviter de noter à chaque fois leur signification, nous dressons une fois pour toute, la liste de ceux que nous utilisons le plus souvent :

ARS : *Agence Régionale de Santé*
CAN : *Communauté d'Agglomération Niortaise*
CAUE : *Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement*
CCA : *Commission Communale d'Accessibilité*
CCAS : *Centre Communal de l'Action Sociale*
CCDSA : *Commission Consultative Départementale Sécurité Accessibilité*
CDAT : *Commission Départementale de l'Action Touristique*
CDCPH : *Comité Départemental Consultatif des Personnes Handicapées*
CDH : *Comité Départemental Handisport*
CED-H : *Comité d'Entente Départemental Handicap*
CER-H : *Comité d'Entente Régional Handicap*
CIA : *Commission Intercommunale d'Accessibilité*
CIAS : *Centre Intercommunal d'Action Sociale*
COTRACT : *Collectif pour les Transports Accessibles à Tous*
COMEX : *Commission Exécutive de la MDPH*
CPAM : *Caisse Primaire d'Assurance Maladie*
DDJS : *Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports*
DDT : *Direction Départementale des Territoires*
ERP : *Établissements Recevant du Public*
HPST : *Hôpital Patient Santé Territoire*
MDPH : *Maison Départementale des Personnes Handicapées*
SAMSAH : *Service d'Accompagnement Médico Social pour les Adultes Handicapés*
SAVS : *Service d'Accompagnement à la Vie Sociale*
SESSD : *Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile*
USEP : *Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré*
TPMR : *Transport pour les Personnes à Mobilité Réduite*
UDAF : *Union Départementale des Associations Familiales*

VOS INTERLOCUTEURS

Délégation APF

171 avenue de Nantes - BP 8519
79025 NIORT cedex 9
05 49 73 52 14 - 05 49 06 91 34
dd.79@apf.asso.fr
http://dd79.blogs.apf.asso.fr/ - www.apf.asso.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.30 (vendredi à 17 h.)

Directrice de la délégation
Maryse OUVRARD

Attachée de la délégation
Virginie JOURDIN

Comptable
Alexandra BELLOIN

Secrétaire
Josiane BOUQUET

Le Conseil Départemental

Représentant Départemental
Marc FLEURY

Représentant adjoint
Patrice PAIN MERLIERE

Membres élus :
Michel AIRAULT
Rose BAUDOUIN
Patricia BLOT
Hubert JOLIVET
Hervé LE BRETON
Evelyne MAUDET

20ème anniversaire du jumelage Ecosse/ Bressuire : retenez les date du 27 et 28 août 2011.

Le comité de jumelage a voulu faire de ce 20ème anniversaire, une date qui compte et organiser des Highland Games (jeux de force assez spectaculaires), et un dîner dansant le samedi soir 27 août.
lôAPF participe à cette évènement parce que les handi-jeux internationaux seront organisés en parallèle des Highlands Games. Jean-François Bonnin nôest pas étranger à leur présence à Bressuire. La France, lôEcosse, la Norvège et lôIrlande seront en compétition dans un esprit convivial. Il sôagit bien de jeux et non de performance sportive et que les 24 équipes en lice seront composées chacune de 4 personnes en situation de handicap issus des 4 pays compétiteurs.

Jean-François est donc à pied dôœuvre, entrainant dans son sillage lôensemble du groupe relais bressuirais. Ce dernier va venir grossir les forces vives nécessaires à lôorganisation de ces manifestations (150 bénévoles au total).

Ne ratez pas amical et festif

Pour tout renseignement complémentaire, Jean-François Bonnin est à votre disposition au 05-79-72-31-96.

L'adhésion à l'Association des Paralysés de France...

Pourquoi adhérer ?

Le nombre d'adhérents représente la force du mouvement de l'association dans le département auprès des hommes politiques et élus. L'adhésion est synonyme de soutien aux valeurs et aux actions menées par la délégation notamment dans le combat pour l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap. L'adhésion permet également de participer à la vie associative de la délégation.

✂ .....

Bulletin dôadhésion à lôAPF

A retourner à APF 171 avenue de Nantes BP 8519 79000 Niort

❑ Mme ❑ Melle ❑ M.
Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Code Postal ..... Ville .....
Téléphone : ..... e-mail : .....

Oui je souhaite,
- ❑ adhérer pour un an à lôAPF → 25 ú
- ❑ môabonner pour un an à Faire Face → 33 ú les 11 numéros
- ❑ profiter des conditions spéciales adhésion + abonnement dôun an à Faire Face → 47 ú

❑ Oui, je souhaite apporter mon soutien par un don complémentaire de ..... ú

Ci-joint mon règlement de ..... ú pour une adhésion, un abonnement ou un don.
Signature

Bulletin dôinformation de lôAPF DD79
Rédacteur en Chef : Maryse Ouvrard
Comité de rédaction : Michel Airault, Isabelle Drouillon, Marc Fleury, Virginie Jourdin, Patrice Pain
Tirage 800 ex. N °51
Bulletin imprimé gracieusement par